

b) Station de la Rwindi

Organisation générale

Les mutations survenues parmi le personnel européen n'ont pas influencé l'organisation générale de la station.

Le nouveau chef de groupe des secteurs centre a manifesté pour ses débuts un grand dynamisme.

Le Délégué aux Visites a apporté son assistance pour la mise en route des chantiers de construction du nouveau camp pour visiteurs et de la cité pour le personnel congolais. La surveillance a pu ainsi se poursuivre sans entrave.

Surveillance

Le recrutement de bons gardes est difficile vu les conditions de vie à la Rwindi par suite de l'instabilité et l'indiscipline des populations Banandé. Une sélection permettra d'améliorer le niveau moyen.

Une augmentation progressive du corps des gardes est envisagée afin de pouvoir renforcer les postes des secteurs Kasoso et Kamuhorora, de pouvoir créer de nouveaux postes à Kasoso lac et à Kisaka lac, et de pouvoir créer un nouveau secteur dans les Kasali, tout en ayant un effectif suffisant pour les remplacements pour congé et maladie.

Infractions relevées dans les secteurs "Centre".

Nombre d'indigènes trouvées dans le Parc (Tribunal ou amende transactionnelle)

Circulation	Pêche	Feux	Chasse	Enlèvement végét.	Total
52	109	11	45	11	228

Analyse des infractions relevées :

Malgré une superficie faible du secteur, mais par suite aussi du voisinage immédiat du lac, les indigènes arrêtés en territoire de Lubero représentent 50% de l'ensemble des infractions :

- 50% en territoire de Lubero
- 20% en territoire de Rutshuru (cantonniers)
- 20% en territoire de Rutshuru (autres indigènes)
- 10% en territoire de Rutshuru (indigènes ugandais)

Les arrestations sont justifiées pour :

- 50% par des infractions de pêche
- 20% par des infractions à la circulation
- 20% par des infractions de chasse ou enlèvement de dépouilles
- 10% par des feux ou enlèvement de végétaux.

90% des infractions commises dans le secteur de Mabenga sont commises par des cantonniers de Katanda et de Mabenga.

Les infractions commises par les ugandais le sont toujours par des groupes nombreux qui se rebellent; les infractions de pêche sur le lac Edouard sont commises par des indigènes actuellement munis de pirogues à moteur.

Les infractions concernant l'enlèvement de matières végétales sont rarement signalées à l'exception du secteur de Mabenga.

Le problème le plus important qui se pose en cette fin d'année pour le PNA secteur Centre est l'abatage, aux environs immédiats du Parc, d'éléphants qui sont éloignés de toutes cultures. C'est à la suite de différents renseignements de personnes outrées par ces tueries que l'enquête entreprise a permis de trouver plusieurs cas flagrants dans les environs immédiats du Parc (Mabenga, Kiberizi, Birundule). Depuis novembre, une amélioration de cette situation semble s'être produite dans les environs immédiats du Parc National.

L'Institut est intervenu auprès du Ministre pour faire cesser les massacres d'éléphants qui se commettent dans le Mushari et dont le nombre de victimes apparaît extrêmement élevé.

Abornement

Le travail d'abornement s'est continué pendant l'année 1957 :

- a. Nettoyage des layons : deux fois dans l'année
- b. Mise sur la route Kabasha-Mabenga des plaques à éléphant
- c. Plantation sur les limites de différentes espèces autochtones pour matérialiser le layon (erythrina, euphorbia)
- d. Pose de plaques sur la limite Kasoso (37 plaques)
- e. Pose des bornes de signalisation des réserves de pêche sur le lac Edouard et ses rives.

Aménagements et constructions

Devant l'impossibilité d'aboutir à une solution selon les dispositions prises antérieurement, la construction de nouvelles installations pour visiteurs, sous la direction du personnel de l'Institut, a été décidée. Les plans des constructions ont été établis par l'Administrateur-Conservateur.

Simultanément la construction d'une cité pour le personnel indigène a été entreprise et sera poursuivie en fonction des crédits disponibles.

Camp pour visiteurs.

Les fondations du nouvel hôtel ont été coulées et le toit préfabriqué sera monté au début de l'année 1958.

Les toits ronds pour les logements ont été commandés et la construction des pavillons commencera dès que l'avancement du camp indigène le permettra.

Cité pour le personnel congolais.

Les travaux ont commencé sous la direction de M. H. DANLY. Un chef de travaux a été engagé; il est entré en fonctions le 31 décembre.

Les fondations pour 3 blocs de 4 maisons de 2 chambres et une barza sont terminées. La mise en marche de la vibreuse a présenté certaines difficultés qui ont été résolues. Les matériaux nécessaires aux constructions sont rares et nécessitent des transports onéreux.

Le château d'eau a été mis en service pour l'alimentation en eau du camp et de l'hôtel. L'installation d'un circuit de secours est prévu. Une petite pompe sera mise en service au pied du château d'eau afin d'accélérer l'arrivée de l'eau sans devoir utiliser les gros moteurs de la centrale de pompage.

Coopérative des Pêcheries Indigènes du lac Edouard.

Afin de montrer son esprit de conciliation l'Institut a proposé de réduire les zones où la pêche dans le lac Edouard était interdite jusqu'à présent et demandait à cette occasion de revoir certaines clauses du règlement d'ordre intérieur de la Copile.

Au cours d'une réunion, tenue le 6 novembre à Bruxelles, M. G. SCHMIDT, Gouverneur de la Province du Kivu, appuyé par M. le Commissaire provincial P. HALAIN, a demandé l'ouverture de plusieurs marchés sur la rive occidentale du lac Edouard et a évoqué le projet d'abandonner le centre de pêche de Kiavinyonge en vue d'ouvrir un nouveau centre au Sud du lac. M. SCHMIDT a également exprimé le souhait de voir rouvrir des pêcheries sur la Moyenne Semliki.

Il est certain que ces différentes propositions si elles étaient suivies ne feraient qu'affaiblir encore la position de l'Institut et consacrerait la disparition du concept de protection intégrale dans des régions du Parc National Albert qui avaient pu être sauvegardées.

Divers

1° Zoologie

Les observations sur la faune se sont poursuivies.

Afin d'obtenir des résultats plus complets et permettant de tirer plus de renseignements, une proposition de modification des méthodes utilisées par les gardes pour noter les observations a été faite. Ces observations seront relevées par secteurs et sous-secteurs sur fiches afin que l'étude des renseignements puisse être faite.

Après plusieurs années cette méthode permettra de tirer des conclusions sur différents problèmes tels: la périodicité des naissances, le pourcentage des sexes dans les troupeaux, les pourcentages mâles/femelles.

Cette méthode permettra de comparer deux périodes et de tirer des conclusions quant à l'évolution de la faune.

2° Flore.

Des herbiers ont été envoyés à l'INEAC à Yangambi.

3° Géologie.

Des vibrations du sol ont été ressenties à plusieurs reprises dans la région.

4° Documentation photographique.

Le Délégué aux Visites a pris plusieurs films de photos en couleur et en noir/blanc sur les animaux de la Plaine de la Rwindi.

5° Météorologie.

Les relevés météorologiques ont, comme par le passé, été envoyés tous les mois à l'INEAC à Yangambi. L'année 1957 s'est caractérisée par une forte sécheresse des mois de septembre, octobre et novembre, ce qui a occasionné un assèchement prématuré de toute la végétation.

6° Etat sanitaire de la faune.

L'état sanitaire de la faune a été bon pendant l'année 1957. Les décès observés ne semblent pas dépasser la normale à l'exception d'hippopotames en août (9) et de buffles en décembre.

Le nombre de jeunes observés dans les hardes d'antilopes, de buffles et des cochons font présumer un état sanitaire bon.

Les oiseaux semblent en diminution à la baie de Mwiga; cela peut être attribué sans doute par l'attrait des déchets de poisson de la pêche de Vitshumbi.

Organisation d'accueil des visiteurs

Le tourisme a continué à prendre une extension importante en 1957. Les chiffres de visiteurs de la Rwindi ont presque doublé depuis 1954. Les pointes d'avril et d'août sont occasionnées par les vacances celle de janvier-février par les touristes étrangers et celle de novembre par les congés des 1, 11 et 15 novembre qui formaient plusieurs

ponts en 1957.

Des soins attentifs ont été apportés à la formation des guides afin d'améliorer la qualité de ces auxiliaires. Une très sensible amélioration se constate au cours des dernières années. On peut y voir la conséquence de l'affectation en permanence d'un Délégué aux Visites qui a la charge de cette formation.

Visiteurs de marque.

Au cours de l'année 1957, le Camp de la Rwindi a reçu la visite des personnalités suivantes :

- S.M. le Roi Léopold et la Princesse Liliane.
- Les anciens Ministres : MM. P.W.SEGERS et A.VAN GLABBEKE.
- Les Gouverneurs de Provinces belges : P.CLERDENT, R.GRUSLIN, O.LOHEST, A.MARIEN, L.ROPPE, P. van OUTRYVE d'YDEWALLE, respectivement Gouverneurs des Provinces de Liège, Namur, Luxembourg, Flandre Orientale, Limbourg et Flandre Occidentale.
- M. L.HELBIG de BALZAC, Président du C.N.Ki., M. JANE, Recteur de l'Université Libre de Bruxelles, M. A.STEVENSON, ex-candidat à la Présidence des Etats-Unis, les Professeurs DOUCY et NEUMAN de l'U.L.B.
- S.E. l'Ambassadeur d'Italie à Bruxelles et le Consul d'Italie à Léopoldville.
- MM. M.HOMES et Ch.VANDER ELST, membres du Comité de Direction de l'Institut et M. O.TULIPPE, ancien membre de la Commission.
- Les parlementaires de la Commission de la Défense Nationale (2 groupes), de la Commission des Colonies et M. H.LAHAYE, Député.
- Les personnalités du monde scientifique : MM. JACKSON et SCHUMAN, de l'Année Géophysique Internationale, M. J.CHAPIN, Ornithologue de l'IRSAC, M. W.BOYD, M. G.OLIVIER, membre du Comité Ornithologique International, M. C.L.BOYLE, Secrétaire de la Faune Preservation Society of London, M. G.J.van OORDT, Président du "Voorlopige Natuurbeschermingsraad", M.ROSS et MM. DAVIS et LEECH, Chargés de mission de la California Academy of Sciences et de la National Geographic Magazine, M. GEIGY, Directeur de l'Institut de Médecine Tropicale de Bâle.
- Les missions cinématographiques : Fondation Internationale Scientifique, A.CAUVIN, J.CUERVORST-M.THONON.
- M. H.VAN NECK, Journaliste du "Soir"
- M. W.R.BITEYI, Chef indigène de l'Uganda.

Améliorations apportées en 1957 :

En 1957, les améliorations suivantes ont été apportées :

- La gratuité de visite a été accordée aux chauffeurs européens des agences de voyage qui accompagnent les touristes sur les circuits;
- Un pavillon, comprenant deux chambres confortables, a été construit pour les chauffeurs indigènes évolués et est mis à leur disposition contre rétribution raisonnable; il existait déjà un dortoir commun rudimentaire et gratuit;
- Un réservoir à eau a été placé au Camp de la Rwindi et toutes les chambres ont été reliées à l'eau courante;
- Un nouveau groupe électrogène a été placé, améliorant nettement l'éclairage de tous les bâtiments;
- Des travaux ont été entrepris en vue de l'installation d'une station de Télécommunications au Camp de la Rwindi.

Cartes de permis à prix réduit :

91 cartes de permis à prix réduit ont été délivrées au cours de l'année 1957.

c) Station de Mutsora

Organisation générale

On note une nette amélioration des relations avec les Autorités administratives, notamment du Territoire de Beni, qui se sont efforcées d'apporter leur plus large assistance.

Des contacts ont eu lieu avec les aurotiés ugandaises, dont est résulté une collaboration pour assurer la surveillance de la frontière commune au Queen Elisabeth National Park et au Parc National Albert.

Des dispositions ont été prises par l'Administration en vue de l'étude du tracé d'une route d'évacuation de la pêche de Kiavinyonge. L'établissement de cette route dans le Parc National Albert, suivant le projet actuel, n'est pas souhaitable étant donné son incidence sur la flore et la faune du Parc National Albert. Il y a lieu de noter la forte disproportion entre le coût de cette réalisation et son opportunité.

Surveillance

Un effort spécial a été fourni en vue de renforcer le comportement professionnel des gardes, d'augmenter leur bagage intellectuel et d'améliorer leurs conditions physiques. Les leçons théoriques sont données à la Station, leur exécution pratique est contrôlée sur le terrain lors des déplacements du personnel européen.

Des patrouilles renforcées de surveillance, partant de la Station, sont envoyées régulièrement dans les secteurs de la savane de la Haut Semliki et dans le massif du Ruwenzori.

Le nombre alarmant d'indigènes pêchant sur la rive droite de la Semliki, vers le confluent de la Hululu au début de l'année, a fortement diminué depuis la réinstallation du poste de garde à la Hululu et la distribution régulière de poisson venant de Kiavinyonge.

L'installation, par la direction du Queen Elisabeth Park d'un nouveau poste de garde du côté ugandais de la Lubilia est trop récente pour avoir déjà supprimé l'intrusion de grandes bandes de braconniers, venant de l'Uganda et composées d'ugandais et de congolais.

La pêche illégale par des ugandais dans la partie congolaise du lac Edouard s'est accrue au cours de cette année; beaucoup de pirogues sont actuellement équipées d'un moteur hors-bord qui leur permet de prendre promptement la fuite en cas d'alerte. Les autorités ugandaises compétentes ont été contactées et nous ont promis leur assistance.

Il a également été constaté un accroissement d'incursions de vaches Bahema dans le Parc, au cours des mois de juin et juillet. Des larges pistes avaient été créées. Une intervention énergique semble avoir réprimé l'audace des Bahemas au moins temporairement.

Une piste au pied des collines Bashu serait d'une aide précieuse dans la lutte contre le braconnage dans cette région; elle augmenterait la mobilité et les possibilités de transport des patrouilles de choc.

Il suffirait dans cette savane ouverte, de tracer des bandes de roulement et de creuser des passages dans les vallées. Une jeep serait le moyen le plus efficace pour les déplacements dans ces conditions.

La forêt équatoriale le long de la Semliki est beaucoup moins braconnée. Nous avons seulement à déplorer quelques coupes de végétaux, surtout dans la partie de la réserve située dans le Territoire de Bunia. Y sont coupées des perches utilisées à la construction de barrages de pêche dans la Semliki en aval de la limite du Parc National Albert.

Politique indigène

A plusieurs endroits l'exactitude de l'emplacement des limites du Parc National Albert est l'objet de contestations par les indigènes. Avec l'assistance des autorités territoriales, le Conservateur-adjoint chargé de l'administration des Secteurs Nord du Parc National Albert se préoccupe de régler les différends.

Un projet de développement de la culture du coton dans des régions voisines des limites du Parc National, au Sud du Ruwenzori a reçu un début d'exécution.

Nombreux sont les endroits entre la route Beni-Kasindi et la rive du lac Edouard où les agriculteurs se sont installés. Cette occupation provoquera inévitablement des conséquences fâcheuses pour le Parc National, par l'extermination méthodique de tout animal qui se risque en dehors de la réserve dans un pays fort peuplé et pour sa flore par le développement des feux de brousse et la dispersion des graines de coton et de plantes ubiquistes.

L'installation d'une usine provisoire d'égrenage, près du poste douanier de Kasindi entraînera le transport du coton de la région des Bashu à travers le secteur de la Haute-Semliki.

Le Département a été saisi de cette situation de nature à porter préjudice au Parc National Albert. Il est malheureusement de plus en plus évident que les activités d'ordre économique bénéficient des plus larges tolérances sans tenir suffisamment compte des impératifs de la conservation des ressources naturelles et par conséquent sans aucune considération quant à l'avenir.

Aménagements et constructions

A Mutsora un laboratoire a été construit et équipé à l'intention de la Mission J.de HEINZELIN-H.MOLLARET pour ses travaux d'analyses chimiques et bactériologiques.

Les constructions en matériaux provisoires destinées aux chargés de mission ont été remises en état.

Les camps des gardes, dans les secteurs, ont été réfectionnés.

Faune et Flore

Une augmentation des Cobs de Thomas semble réelle dans la plaine Kasindi-Ishango au cours des trois dernières années. Au début de l'année des troupeaux s'observaient à environ 3 km d'Ishango; en fin d'année ils s'étaient concentrés à une douzaine de kilomètres

plus au Nord où on les aperçoit régulièrement.

Aucune épizootie proprement dite n'a été constatée chez les hippopotames. Il semble, en effet, qu'on puisse admettre l'observation de 5 à 10 cadavres par mois, sur le tronçon de la Semliki allant d'Ishango à Kambokabakali, comme une mortalité normale.

Une antilope, considérée comme une Situtunga a été observée pour la première fois près des marais à papyrus de la Moyenne-Semliki. Près du même endroit, des empreintes, paraissant pouvoir être attribuées à des okapis, ont été relevées.

Des efforts sont tentés par des interventions personnelles du Conservateur-adjoint, pour réduire les abatages inconsidérés dont les éléphants sont victimes sous couvert de défense des plantations européennes. Ces abatages paraissent en régression.

Il y a lieu de déplorer que lors de la constitution des blocs de colonisation, il ne soit tenu aucun compte des passages empruntés coutumièrement par les éléphants lors de leur migration entre la Semliki et le massif du Ruwenzori.

Nombreuses furent les régions atteintes par les feux courants. La majorité des incendies provenaient de feux allumés en dehors du Parc National. Les incendies furent particulièrement intenses au pied des collines Bashu où la population limitrophe est en augmentation.

Visiteurs

a) S.M. le Roi Léopold a visité, en compagnie de la Princesse LILIANE, les secteurs Nord du Parc National Albert et a séjourné deux jours à Ishango.

b) Les statistiques des visiteurs renseignent une légère augmentation de 10% pour le Ruwenzori et de 2% pour la Haute-Semliki, par rapport à l'année 1956.

M. J.de HEINZELIN ayant travaillé de mars à mai dans le massif du Ruwenzori et à la Sinda-Moari, est revenu en décembre accompagné de Mme de HEINZELIN et de MM. H.MOLLARET et A.FRIBOURG-BLANC.

La mission DE BOE et la Fondation Internationale Scientifique ont effectué des enregistrements cinématographiques en 35 mm, cinéscope, dans la savane de la Haute-Semliki et dans le massif du Ruwenzori.

Des entreprises d'enregistrements d'envergure plus restreinte furent à Ishango, M. B.GRZIMEK, en janvier et M. VANDEN BOSCH en octobre; au Ruwenzori: HOA-QUI en mars et M. ROSS en septembre.

2. PARC NATIONAL DE LA KAGERA

Organisation générale

L'organisation générale n'a pas fait l'objet de modifications sensibles au cours de l'année sous revue.

En vue d'établir l'assiette du Parc National de la Kagera sur des bases moins attaquables, un projet de rétrocession de terres aux indigènes et d'incorporation, en compensation d'une partie du Territoire-annexe à la réserve naturelle intégrale, est à l'étude. Ces modifications seraient, semble-t-il, accueillies favorablement par les autorités autochtones.

Surveillance

Le recrutement des gardes reste toujours aussi difficile qu'auparavant. La présence de sociétés minières dans le pays n'y est pas étrangère. L'effectif a pu toutefois être porté à 45 gardes grâce à l'envoi de 10 hommes par la Station de Rumangabo.

L'effectif de 45 gardes est employé comme suit :

-postes fixes en brousse (Mihindi, Kageyo, Lulama, Ruzizi et Kaninya).	15
-deux patrouilles se composant chacune d'un gradé et de 10 gardes parcourent le Parc dans toutes les directions (10 jours de brousse et 3 jours à la Station pour drill et entretien du camp).	22
-à la Station: gradé	1
guides pour visiteurs	3
réserve en cas de nécessité	4
	<u>45</u>

L'attribution de primes aux gardes, pour les infractions qu'ils signalent, est une bonne solution en ce qui concerne le Parc National de la Kagera, où les gardes Banyaruanda sont généralement peu courageux et peu dévoués à la cause de l'Institut.

Les infractions en matière de chasse sont toujours nombreuses. Il est d'ailleurs certain que le Parc National de la Kagera sera toujours fortement exposé au braconnage. Les interventions le long de la région lacustre, longue d'environ 130 kms, ne sont que des coups d'épée dans l'eau car les Banyambo possèdent de petites pirogues avec lesquelles ils se déplacent très rapidement et qu'ils peuvent cacher très aisément dans les papyrus lorsque la présence des gardes est signalée.

La création d'une réserve de chasse du côté opposé au Parc National serait une heureuse mesure. Nos voisins britanniques ont l'intention d'en établir une entre Kakitumba et le lac Katabuzi (à hauteur du gîte de Gihinga) mais c'est toutefois une région qui par sa nature, se défend assez bien elle-même.

L'évacuation des Banyambo facilité beaucoup la surveillance car actuellement, quiconque est rencontré dans le Parc se trouve en défaut, ce qui était parfois difficile à prouver précédemment.

Les travailleurs des sociétés minières Géoruanda et Minetaï donnent aussi beaucoup de soucis tout le long des limites Ouest et Sud-Ouest du Parc National.

Les interventions officielles, en 1957, se résument à ce qui suit :

Etablissement de 28 Procès-Verbaux à charge de 65 braconniers connus dont seulement 23 ont été punis par le tribunal de Kibungu.

Saisies: 4 pirogues
15 flèches empoisonnées
20 lances
16 machettes
79 ruches détruites sur place
142 pièges à couronne d'épines
64 crochets pour la capture de crocodiles
câbles métalliques d'une longueur totale d'environ
7 km.

Dans le domaine de la surveillance de notables difficultés sont apparues par suite de l'interprétation du statut juridique de l'Institut par les autorités judiciaires.

Il est hautement souhaitable que les gardes indigènes de l'Institut jouissent d'un statut légal, afin de conférer un caractère officiel à leurs activités et de prévenir les inévitables ennuis juridiques qui peuvent survenir en cas d'accidents avec des braconniers.

Il est également souhaitable que les dispositions interdisant l'arrestation de délinquants à plus de 25 km du lieu de résidence d'un juge de police soient revues en ce qui concerne les Parcs Nationaux.

Etant donné les superficies étendues de ceux-ci, la majorité des infractions se commettent et sont relevées à plus de 25 kms d'un juge de police. Ce qui, en fait, empêche l'institution d'exercer l'autorité publique dans les territoires dont l'Administration lui est confiée, conformément aux dispositions du décret constitutif. Il existe là un non-sens évident.

En ce qui concerne l'application d'amendes transactionnelles, ce système apparaît comme inefficace dans une région frontalière. Les braconniers n'ont jamais d'argent, ni de papiers d'identité sur eux pendant leurs expéditions de chasse. On est donc obligé de se contenter des renseignements qu'ils veulent bien donner au sujet de leur identité et de les remettre en liberté provisoire afin de leur permettre de chercher chez eux le montant de l'amende. Il va de soi que ces délinquants ne réapparaissent jamais et que la mesure ne fait qu'affaiblir le prestige de l'autorité.

Politique indigène

Après vingt deux ans d'efforts pour aboutir à cette solution humaine, les populations Banyambo, vivant dans des conditions déplorable dans les régions marécageuses de la Kagera, privées de toute assistance administrative et médicale, ont pu finalement être évacuées durant la deuxième quinzaine du mois d'août, conformément aux dispositions d'un arrêté pris par le Mwami du Ruanda.

Du fait de cette évacuation, la circulation autorisée aux non-touristes, tant indigènes que non-indigènes, sur certaines pistes du Parc National de la Kagera, n'a plus sa raison d'être. En attendant la suppression définitive de cette tolérance, cette circulation a été suspendue pour une durée d'un an par décision du Comité de Direction, en vertu des dispositions de l'article 1 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 1958.

Les Watutsi ont manifesté leur intention de débroussailler toute la partie située en bordure de la limite Ouest du Parc National, programme qu'ils ont déjà mis partiellement à exécution entre les monts Murundi et Nsoka-Kisha. D'autre part, les éleveurs et agriculteurs installés dans le Territoire-annexe veulent obtenir la suppression de celui-ci. C'est la raison pour laquelle il est envisagé d'en rétrocéder une partie moyennant de convertir le restant en réserve naturelle intégrale.

Aménagements et constructions

L'administration du Parc National de la Kagera a eu à faire face à un programme de construction fort chargé au cours de l'année 1957.

Compte tenu des difficultés rencontrées à Gabiro au point de vue

recrutement d'artisans et de main d'oeuvre ordinaire, celles de se procurer certains matériaux de construction, les grandes distances à parcourir etc., les résultats obtenus peuvent être considérés comme très satisfaisants.

Les constructions suivantes ont été réalisées:

A Gabiro-Parc

1° une habitation pour Chef de Poste: belle bâtisse, très confortable pour un ménage avec enfants. Sera terminée vers la fin janvier 1958.

2° une boyerie à 4 pièces, dont un débarras pour coffres/européens. Sera terminée fin janvier 1958.

3° bâtiment administratif: même aspect extérieur que l'habitation pour Chef de Poste. Sera terminé vers fin février 1958.

4° habitation pour infirmier: fort décente sans être luxueuse. Sera terminée vers fin février 1958.

5° dispensaire: petit mais suffisant pour les besoins de la région. Sera terminé vers fin février 1958.

6° un bloc de quatre habitations pour travailleurs: reste à exécuter le parterre en ciment et le crépissage extérieur.

7° un bloc de douze cuisines.

8° un bloc de douze W.C.: reste le crépissage extérieur.

A l'intérieur du Parc

A Lulama

9° un gîte pour européens

10° un gîte pour gardes: deux places

11° un abri pour gardes du type "igloo", construit à titre d'essai.

A Ruzizi

12° un gîte pour gardes

A Kaniynya

13° un gîte pour gardes

Faune et flore

La faune se trouve dans de bonnes conditions et aucune épizootie n'a été observée.

Comme chaque année le Parc National de la Kagera a été à peu près complètement parcouru par les incendies de brousse allumés à l'extérieur par les indigènes.

Il a été envisagé de refouler vers la réserve naturelle intégrale un troupeau d'éléphants vivant isolément dans la région du Rukari et dont l'existence est menacée par le développement agricole et pastoral. Cette entreprise apparaît peu aisée étant donné la nécessité de faire traverser à ce troupeau des régions peuplées. L'officier de chasse du Ruanda a été chargé d'examiner les possibilités de réalisation de ce déplacement.

Prenant en considération l'existence certaine, jadis, de rhinocéros noirs dans la région occupée actuellement par le Parc National de la Kagera, l'introduction de deux ou trois couples de ces animaux, en provenance du Tanganyika Territory, est envisagée.

La présence d'éléphants, dont le dernier exemplaire vivant dans le Parc National, a été tué par les indigènes en 1947, et de rhinocéros noirs, complèterait très heureusement une faune déjà exceptionnellement variée.

Le Conservateur du Parc National de la Kagera s'est consacré à l'étude du poison de chasse préparé par les indigènes de la région. Il a rédigé une note à ce sujet, qui paraîtra dans le Bulletin agricole du Congo Belge, et a réalisé un film enregistrant les phases de la préparation du poison et ses effets.

Cette étude a été entreprise en liaison avec les recherches du Professeur DALLEMAGNE, de l'Université de Liège, qui procède à l'analyse des produits végétaux utilisés pour la préparation de ce poison. Les végétaux auxquels les indigènes font appel pour cette préparation ont été déterminés par la Division de Botanique de l'Inéac à Yangambi.

Dans le même ordre d'idées, le Conservateur du Parc National de la Kagera s'est attaché également à l'étude des préparations utilisées par les indigènes contre les morsures de serpents, étude qu'il poursuivra au cours de l'année 1958.

Visiteurs

Malgré l'exiguité des installations qui ont pu être mises à la disposition des visiteurs à la Station de Gabiro, le nombre de ceux-ci s'est notablement accru au cours des cinq dernières années. Cette situation se présente comme suit:

	Visiteurs payants		non payants		Total
	Résidants	non-résid.	Résidants	non-résid.	
1953	67	14	109	11	201
1954	127	25	130	6	288
1955	217	51	112	29	409
1956	222	69	152	30	473
1957	287	79	173	37	576

Le Gouvernement du Ruanda-Urundi a décidé de favoriser le mouvement des touristes en construisant un centre d'accueil à l'emplacement et au moyen des installations occupées antérieurement par les services du Parc National de la Kagera à l'ancien poste de l'Etat à Gabiro. Cette décision a été accueillie favorablement car elle déchargera l'Institut de l'hébergement des visiteurs qui pesait sur l'activité du personnel restreint du Parc National.

Les travaux de ce centre touristique ont été entamés au mois de novembre et on peut espérer son achèvement au cours du deuxième semestre de l'année 1958.

Le service géologique du Ruanda-Urundi a foré trois puits à eau dans la vallée de l'Urwindi, dont un à l'usage du centre touristique et les deux autres à l'usage de l'infirmerie et du personnel de la Station de Gabiro-Parc. Le puits du centre touristique se trouve à 1.340 mètres de l'hôtellerie et donne un débit d'eau d'environ 3.500 litres par jour.

3. PARC NATIONAL DE LA GARAMBA

Organisation générale

Au cours de l'exercice sous revue le Parc National de la Garamba n'a pas eu à faire face à des problèmes d'organisation générale.

La situation dans son ensemble est très satisfaisante.

Comme par le passé, le Conservateur a bénéficié du soutien et de l'aide des membres de l'administration travaillant dans les territoires de Faradje et de Dungu.

Les limites, constituées en grande partie par des rivières, ne sont jamais contestées ni par les indigènes ni par les européens. L'abornement des quelques tronçons, que fixent des lignes fictives, a été entretenu et respecté. Il n'y a aucune contestation.

Le problème de l'abornement de la limite Nord, qui est aussi frontière Colonie, est toujours en suspens.

La connaissance topographique de l'ensemble de la région couverte par le Parc est devenue excellente grâce à la restitution, faite à l'échelle du 50.000, des photographies aériennes réalisées en 1954 et 1955. Ces épreuves ont été complétées et rectifiées à certains endroits: tous les noms topographiques connus y ont été reportés et le jeu de cartes ainsi corrigé a été envoyé à l'Institut géographique, qui a promis de réaliser des planches définitives aux échelles du 100 et du 200.000.

L'effort entrepris au cours du précédent exercice pour intéresser les milieux scolaires à la nécessité de l'idée de protection a été maintenu. Les élèves des écoles primaires et du collège de la région ont visité le Parc National de la Garamba et les buts poursuivis par l'Institut leur ont été expliqués.

Cette propagande sera étendue au cours de l'année 1958 aux cercles pour évolués fondés dans les deux territoires, dont relève le Parc National.

La pénétration de cette idée de conservation parmi les jeunes est fondamentale et elle constitue probablement la seule chance de survie d'une institution, dont l'intérêt ne se démontre plus mais que ne pourraient maintenir les seuls règlements de police.

Surveillance

La situation à la frontière Nord a été meilleure qu'au cours des années précédentes. Il n'y a pas eu d'expéditions collectives, aucun véhicule soudanais n'a abordé la piste, aucun officiel soudanais n'a chassé dans la région et les gardes n'ont relevé que les intrusions de quelques isolés.

Il est malaisé de déterminer les véritables raisons de cette accalmie, qui ne pourrait être que provisoire. Il est cependant probable que la récupération faite par les autorités des armes cachées par les soldats révoltés a contribué à cet assainissement comme il est à peu près certain que le fait de pouvoir chasser impunément sur place un gibier, encore abondant, a limité l'aire des campagnes de chasse. Il est à craindre que cette exploitation à outrance du domaine situé au Nord du Parc National de la Garamba n'y crée dans un proche avenir le vide, suscitant aussitôt de nouvelles tentations à l'égard de la faune du Parc.

Une meilleure connaissance de la topographie des lieux a confirmé certaines impressions. L'actuel secteur PP5 est trop vaste et peut difficilement être surveillé par une seule équipe de gardes.

Des patrouilles, partant de Nagero, ont été dirigées vers ce secteur mais il conviendrait de installer un poste supplémentaire à hauteur de l'ancien camp de l'Aru.

Le camp des gardes préposés à la surveillance du secteur PP.4 est trop éloigné de son lieu de travail; il sera amené vers l'Aka au cours de l'année 1958.

Le poste de PP1 - secteur devenu névralgique - a été renforcé; un gradé, trois gardes, deux auxiliaires.

A la frontière Nord la surveillance a été exercée par les gardes des postes de la Beredua, du Delele et de la source de la Garamba, leur activité étant contrôlée par des patrouilles fournies par des gardes amenés de Nagero au moment des inspections du personnel européen.

Les membres du poste de la Beredua, situé à la frontière à 2 km de villages soudanais, ont donné beaucoup de soucis. Un garde a été condamné et licencié, deux autres gardes ont été condamnés et déplacés. De vieux gardes occupent actuellement ce poste, leurs prédécesseurs n'ayant pu résister aux multiples tentations offertes par le milieu indigène voisin du côté soudanais.

Au cours de l'année 1957 des mutations ont été effectuées dans tous les postes ; plusieurs chefs de poste ont été remplacés, en tenant compte des rivalités existant entre les différentes races peuplant le Nord-Est du Congo .

Le centre et le Nord du Parc sont facilement accessibles grâce à la piste centrale et à la piste frontière. On peut depuis cette année atteindre assez aisément l'Est (PP8) l'administration locale ayant créé une route d'intérêt local vers Tikadzi.

Les infractions relevées se répartissent comme suit :

Braconnage :	lacets	1
	lances	3
	fusils	1
Feux de brousse		2
Pêche en cours d'eau		6
circulation		2
		<u>15</u>

Analyse de ces infractions :

Analyse mensuelle : comme chaque année la plupart des infractions se situent au cours de deux premiers mois de la saison sèche : janvier et février, période favorable à la fois à la chasse et à la pêche. Le relevé ci-dessus confirme l'expérience acquise au cours de ces dernières années et prouve une fois de plus qu'au Parc National de la Garamba les mobiles de

l'infraction ressortissent plus souvent du domaine de la pêche que de celui de la chasse. Les indigènes ont conservé le souvenir des affluents où pêchaient leurs ancêtres à l'approche de la saison sèche et résistent difficilement à la tentation de s'y rendre.

Analyse par zone:

- 8 infractions pour les secteurs PP1, PP2, PP3 (N.O.)
- 2 infractions pour les secteurs Sud.
- 4 infractions pour les secteurs Est, PP7, PP8 et PP9.
- 1 infraction pour le Nord: il faut cependant noter que dans ce secteur des traces de circulation ont été relevées à plusieurs reprises dans la zone voisine de la piste.

La zone Nord-Ouest du Parc a donc été la plus menacée au cours de cette année; les indigènes y sont installés en bordure immédiate de la limite. L'étroite bande de terrain qu'ils occupent entre la frontière Colonie et l'Aka est continuellement sillonnée par des animaux blessés au Soudan; l'influence de ces mauvais exemples jointe à l'excentricité de la région expliquent en partie la recrudescence d'infractions dans ce secteur.

Dans la partie située en bordure du Parc (domaine de chasse des Azande) les infractions ont été particulièrement nombreuses; l'administration locale est intervenue et a condamné de nombreux délinquants arrêtés dans cette zone -mais hors du Parc- par les gardes.

Par contre les infractions ont été plus rares dans la zone Nord; chaque année en novembre des sujets soudanais venaient cueillir des baies de caféiers dans les vallées de l'Aka, de la Dedegua et de la Pidigala. Une surveillance suivie, contrôlée par un Européen, n'a pas permis de relever des traces d'infractions au cours de cette année.

D'autre part, jadis octobre et novembre étaient caractérisés par des rafles dans la Colonie de Quelea (Tisserins), qui nichent à cette époque. Ces infractions étaient surtout commises à l'instigation des notables Zande (Bagabele); cette année malgré l'attention spéciale accordée à ce problème aucune incursion dans les papyraies de nidification n'a été relevée.

Gravité des infractions commises:

Le braconnage n'a mis en oeuvre que des moyens coutumiers; un seul cas de chasse au fusil à piston et l'arme a été confisquée.

Il paraît certain qu'il n'existe ni organisation d'une bande de chasseurs ni installation d'un commerce de viande.

Aucune intervention litigieuse d'Européens.

La plus forte bande de braconniers repérée comptait quatre individus.

En général l'infraction résulte de la poursuite d'un animal blessé hors du Parc, le chasseur ne résistant pas à la tentation de l'achever même s'il doit franchir les limites du Parc.

Seules les infractions de pêche se commettent avec préméditation.

En résumé, si la situation exige une surveillance constante afin d'éviter que ne se multiplient les cas de braconnage isolés, on peut cependant affirmer avec certitude que la notion de réserve intégrale est pleinement réalisée.

Aménagements et constructions

Une équipe forte en moyenne de 35 hommes (18 qualifiés et 17 non-qualifiés) a été affectée au cours de l'exercice 1957 à la construction des bâtiments suivants:

- 1° une maison double pour deux ménages avec enfants
- 2° quatre maisons, chacune à quatre logements, pour ménage sans enfants
- 3° un bâtiment cuisine-magasin en annexe au 1°

Toutes ces constructions ont été réalisées en briques, ciment, couverture tôles Ardex, dalles antitermites.

- 4° un bâtiment à deux logements au Ndelele (clerc station de climatologie)
- 5° un magasin à vivres au Ndelele

Constructions en blocs de latérite, rejointoiement extérieur au ciment couverture tôles métalliques.

- 6° un bac sur la rivière Garamba
- 7° fondations et dalles anti-termite pour quatre nouvelles maisons doubles pour ménages avec enfants, destinées aux membres du personnel qualifié de la station.

Faune et Flore

L'état d'organisation du Parc National de la Garamba permet actuellement au Conservateur de consacrer de nombreuses heures à l'observation de la faune et de la flore.

De mars à juillet le Dr. D.BACKHAUS, du Jardin Zoologique de Francfort a effectué une mission d'étude, axée en ordre principal sur l'observation du comportement des girafes.

En juillet est passé pour quelques jours M. A.C.BROOKS, biologiste au département de la chasse du protectorat de l'Uganda. Nous avons spécialement étudié la composition du régime alimentaire du rhinocéros à cette époque de l'année.

L'année 1957 a été caractérisée par une répartition anormale des pluies. En septembre, qui normalement est un des mois les plus pluvieux de l'année, le pluviomètre ne totalisa que 40 mm alors qu'en décembre (moyenne habituelle inférieure à 10 mm) on a enregistré des précipitations de 114 mm. La saison sèche ne débuta que vers le 20 décembre.

L'assèchement inhabituel et prématuré de certaines rivières à la fin de septembre causa la mort de centaines de poissons, qui n'avaient pas eu le temps de gagner des eaux plus profondes.

Aucune épizootie n'a touché cette année la faune du Parc, dont l'état général est satisfaisant.

Des cas de péripneumonie avaient été signalés au Soudan; les gardes furent aussitôt alertés mais ne relevèrent aucun indice de mortalité anormale.

Les gardes ont continué à noter les animaux rencontrés. Si une simple addition de ces chiffres ne peut donner une idée du total absolu des représentants d'une espèce, puisque plusieurs individus ont été recensés à diverses reprises, du moins ces statistiques fournissent-elles, après un certain nombre d'années, des données relatives du plus haut intérêt.

Ainsi font-elles apparaître une remarquable constance dans l'espace et dans le temps du sex-ratio, des proportions de jeunes ainsi que des densités respectives des secteurs.

L'influence exercée par certains mammifères, et plus spécialement les éléphants, sur la végétation, a pu être vérifiée.

Il a ainsi été contrôlé la disparition de nombreuses papyras et d'importants repeuplements de Terminalia.

Il semble d'autre part qu'un assèchement progressif général contribue à amenuiser des vallées autrefois beaucoup plus importantes en superficie; les graminées de savane sèche envahissent peu à peu d'anciens fonds humides.

Une attention spéciale a été accordée à la détermination du régime alimentaire des différents ongulés.

- couvert d'herbes, dans un cas observé, la dépouille (une jeune girafe) Chassent aussi les vautours,
en fin de saison des pluies recherchent les Vitex dont ils mangent les fruits
- Buffles: nombreux- grandes hardes
sont souvent victimes des lions
- Girafes: Une girafe, surprise, s'étant éloignée avec précipitation, était tombée dans un éboulis de roches et on put l'entendre distinctement pousser un meuglement
étude du régime alimentaire
un cas d'albinisme partiel a été observé; arrière train très clair mais tacheté, avant-train pratiquement blanc avec de très rares et de très petites taches.
- Hippopotames: peu nombreux
une mise bas observée en décembre 1956
- Elands géants: aucun individu n'a été signalé en 1957, par contre un crâne dépourvu de ses cornes a été trouvé dans le Nord-Est.
- Rouannes: en général cantonnées dans le Nord-Est - peu nombreuses - ont été observées entre les monts Paza et Bagunda
un mâle unique, vivant dans l'entre Dungu-Garamba et observé pendant plusieurs années, n'a plus été revu en 1957
près du mont Ndelele une harde revient au début de chaque saison sèche: en 1955 elle comptait 5 membres - en 1956: 8, en 1957: 10 et cette année (1958) il en a été dénombré 13; la composition de la harde fait présumer qu'il s'agit toujours de la même mais il est impossible de l'affirmer.
- Cobs: paraissent assez sédentaires - une harde est tenue en observation dans le Nord
étude du territoire - réactions du mâle quand surgit un congénère - en général tributaire des grandes dépressions
- Waterbucks: probablement l'antilope la plus commune au Parc National de la Garamba
deux hardes sont tenues en observation, l'une près de Nagero, l'autre dans le Nord
le mâle paraît être le plus sédentaire, il est rare de ne pas le retrouver.

les mises bas semblent s'échelonner sur toute l'année avec un pourcentage maximum au début de la saison sèche

Bubales	communes, surtout vers le Nord
Tragelaphes	assez abondants
Redunca	presque chaque dépression compte sa famille le soir entre sept et huit heures résonnent habituellement leurs sifflements rythmés
Oribi	commun dans le Nord-Est, observé une mise bas en décembre
Sylvicapra et Céphalophes	: plus nombreuses dans les parties plus boisées du Nord-Ouest
Phacochères	nombreuses mises bas en novembre, décembre
Potamochères	très rares - observés en lisière du Parc National de la Garamba dans le Nord-Ouest
Hylochères	jamais observé alors qu'on le trouve dans les environs immédiats de Nagero
Lions	semblent avoir proliféré - se rencontrent assez fréquemment
Léopards	rarement observés
Hyènes	nombreuses

Feux de brousse :

Comme chaque année des feux de brousse, généralement allumés hors des limites du Parc, ont ravagé les différents secteurs. Toutefois des pluies survenues le 29 janvier ont éteint la majorité de ces feux et ont ainsi épargné au centre du Parc une zone d'une superficie approximative de 100.000 hectares.

Les premiers feux ont été allumés, au Soudan, au cours de la deuxième quinzaine de décembre, pénétrant dans le Parc entre le 1 et le 10 janvier.

D'autres feux sont venus de l'Est (sources Dodo, Namolombia), du Sud (rive gauche Dungu) et Sud-Ouest (confluent Aka-Dungu); ils se sont échelonnés durant le mois de janvier et la première quinzaine de février.

Certains îlots de végétation furent cependant épargnés : au total 3/5 environ de la superficie totale furent touchés par les feux. Ceux-ci n'ont probablement aucune influence directe sur les effectifs de mammifères et d'oiseaux.

Visiteurs

Le Parc National de la Garamba est situé hors des circuits touristiques habituels et les demandes "d'ouverture" ne sont pas nombreuses.

Au cours de l'exercice 1957 le Parc National a été visité par 18 résidents et par 20 non-résidents, tous ces visiteurs étant non-payants.

Le Gouvernement de la Colonie entreprendra au cours de l'exercice 1958 la construction d'un guest-house à Gangala-na-Bodio, ce qui pourrait engendrer certaines exigences des milieux touristiques.

4. PARC NATIONAL DE L'UPEMBA

Organisation générale

L'effectif du personnel européen a pu être augmenté d'une unité au cours de l'année.

L'éloignement de certaines régions du Parc National, de l'unique station de Lusinga, impose la nécessité de créer une nouvelle station. Cette création est à l'étude et recevra un commencement d'exécution au cours de l'année 1958. Cette station, appelée à devenir la station principale, sera située au Sud du Parc National au voisinage de la rivière Lungeya.

Surveillance

Le recrutement de personnel qualifié est très difficile à Lusinga. Outre les difficultés inhérentes à la démographie du Katanga, de pauvreté bien connue, l'isolement et l'altitude de Lusinga (vents froids et humides) représente un handicap qui décourage presque à priori la quasi totalité des candidats vraiment intéressants.

Les anciens militaires sont fréquemment absorbés par les grands centres, ce qui ferme pratiquement cette source de recrutement intéressante. Les populations coutumières du Katanga ont été plus qu'écrémées. Aussi le recrutement des gardes s'avère-t-il, depuis toujours, difficile et insuffisant.

Il avait été espéré pouvoir faire appel à des gardes recrutés au Kasai et instruits à la Réserve de la Bushimaie; l'essai tenté a révélé malheureusement que l'expérience n'était pas à renouveler.

Néanmoins, l'effectif des gardes a pu être augmenté, comme la situation, toujours critique de ce Parc National, l'imposait. De 83 unités au 31 décembre 1956, l'effectif a pu être porté à 102.

La situation du problème des droits indigènes non réglés lors de la création du Parc National de l'Upemba, place la surveillance dans des conditions difficiles d'exécution.

Les infractions en matière de chasse et de pêche sont extrêmement nombreuses sans qu'une action répressive efficace puisse être menée. Les conséquences en sont particulièrement graves pour la faune, considérablement amoindrie dans certaines régions, sans guère d'espoir qu'elle puisse jamais s'y reconstituer.

La réinstallation de populations, au mépris de toute réglementation, dans la partie Nord du Parc National, constitue un réel désastre au point de vue de la conservation de la Nature.

Politique indigène

De février à début avril la Commission de délimitation du Parc National de l'Upemba commence la première phase de ses travaux. Cette Commission nouvelle n'est plus, cette fois, un simple organe d'information, mais reçoit "pouvoir et mission" de fixer les limites définitives du Parc National.

Mi-août, la Commission de délimitation reprend ses travaux sur le terrain, procédant à la matérialisation des limites fixées, sur tout le pourtour de la Réserve. Rendus particulièrement pénibles en régions Ouest et Nord par l'extrême sécheresse, normale en cette période de la saison sèche où la plupart des rivières n'y offrent plus le moindre filet d'eau et où les arbres n'ont pas encore recouvert leur feuillage, les travaux de délimitation se terminent avec la fin de septembre.

Des travaux de la Commission ressortent les points essentiels suivants:

- acceptation par les indigènes (chefferie Kayumba mise à part) du principe de l'intérêt de la création du Parc, réservoir de reconstitution et de prolifération du gibier ainsi que du principe de la continuation de la gestion du Parc selon les modalités actuelles;

- refus général, sauf chefferie Mulumbu, d'accepter le paiement des droits, considéré comme une vente des terres.

Une opposition très nette a été rencontrée par la Commission dans la chefferie Kayumba. Une solution de transaction a été trouvée en prenant comme limite la rivière Kiowe au lieu de la rivière Bwamba, afin de laisser aux indigènes des terres de culture qu'ils affirment leur être indispensables. Toutefois, si les Baluba de Kayumba n'acceptaient pas cette solution, on fera appel à la procédure d'expropriation.

Consécutivement aux travaux de délimitation, au cours desquels la matérialisation des principaux points des limites a été opérée par un abornement, une nouvelle enquête de vacance des terres a été entamée, dont on peut espérer l'achèvement au début de l'année 1958.

Deux domaines de chasse ont été créés en bordure du Parc National de l'Upemba:

Mulumbu, limite Sud du Parc
Lubudi-Sampwe, limite Sud-Est du Parc

Ces domaines réglementés et surveillés se subsituent heureusement à des zones de déprédation, ce qui constitue un atout important pour la protection de la réserve naturelle intégrale.

Aménagements et constructions

Les logements pour les gardes et travailleurs indigènes atteignent, pour les constructions en matériaux définitifs, le nombre de 47, soit 22 pavillons doubles et 3 simples.

En 1958 sera achevé le programme des habitations pour gardes, l'effectif de ces derniers pour le secteur Kibara étant actuellement limité à 45. Le programme de logement pour les autres travailleurs sera poursuivi sans désespérer.

Les voies de communication, important corollaire qui conditionne partiellement l'efficacité du système de surveillance, ont reçu leur part de soins. Il a été visé surtout, outre le drainage de base essentiel au maintien des maisons en saison des pluies, à l'établissements de dalots et ponceaux en matériaux définitifs: le tronçon de 40 kms de route, partant de la barrière extérieure sur la Mabwe (bifurcation vers la source de la Munte) est équipé à cet égard.

Une cinquantaine de caniveaux existent en outre déjà sur les autres pistes: 1958 verra vraisemblablement l'achèvement de ce programme.

Le pont définitif sur la Luanana a été achevé et un pont définitif construit sur la rivière Munowe-Lupiala; il n'y a ainsi plus de ponts provisoires sur la piste de Mabwe à l'Est de la Lufira. Outre l'économie immédiate en main d'oeuvre d'entretien, l'on évitera ainsi les prélèvements de bois au détriment des galeries forestières, important pas franchi en faveur de la protection de la flore.

Enfin, toujours sur la piste de Mabwe, un système avec câbles métalliques assure désormais la sécurité du bac de la Lufira.

A la Station même de Lusinga, les travaux suivants ont été assurés:

Erection du hangar métallique Travhydro

Placement citerne et pompe à essence

Etablissement de terrasses antiérosives au camp des gardes

Curage du barrage-réservoir et doublement de la pépinière

Faune et Flore

Des informations relevant la diminution de la faune dans certaines parties du Parc National de l'Upemba ont été confirmées par M. M.GEORIS, Officier de Chasse de la Province du Katanga et membre de la Commission de délimitation du Parc National de l'Upemba, qui fut entendu à ce sujet par le Comité de Direction.

Ce n'est que sur les plateaux des Kibara que la grande faune se maintient. Aucune épizootie n'a été constatée parmi les troupeaux et plus aucun cas de rage n'a été signalé chez les chacals comme cela s'était présenté l'année précédente.

Comme d'habitude les grands incendies de savane, allumés aux abords des limites quand ils ne le furent pas dans le Parc National lui-même, ont parcouru la plus grande partie de la réserve.

XI. ACTIVITES SCIENTIFIQUES

1. OBSERVATIONS PERMANENTES

Observation des volcans

Eruption du volcan "Mugogo"

En l'absence de M. A.MEYER, Chargé de l'observation des phénomènes volcaniques au Parc National Albert, M. M.VERHAEGHE, Assistant-Géologue du Service du Gouvernement Général, a assuré son remplacement.

L'éruption au Nord du Sabinyo, au lieu-dit Mugogo, a été suivie de quelques semaines d'un repos relatif.

M. J-Cl.DE BREMAECKER, Séismologue de l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale, a signalé que depuis lors toute la région des volcans dits éteints a été secouée de tremblements de terre. Certains ont été assez violents pour faire de légers dégâts. Devant ce renouveau d'activité des dispositions ont été prises pour la protection des populations environnantes. Les

autorités et les spécialistes se sont réunis pour la mise au point d'un programme d'évacuation à suivre éventuellement. Des contacts bi-quotidiens entre les intéressés ont été établis par radio.

Entretiens l'activité sismique a pratiquement cessé et les activités spéciales de surveillance ont été suspendues.

Eruption du volcan "Mugogo"

Le 1^{er} août 1957, un bref renouveau s'est manifesté dans le secteur des volcans éteints, au Parc National Albert. Un petit cône de cendrées et de crachats de quelques dizaines de mètres de haut crachant de la lave et des gaz se forma au lieu-dit Mugogo, à 11 kms au Nord du volcan Visoke et à 12 kms à l'Ouest-Nord-Ouest du volcan Sabinyo. Une coulée de lave d'environ 500 m. sortit du cône. L'activité se termina le 3 août.

C'est la première fois, de mémoire d'homme, qu'une activité éruptive s'est manifestée dans le secteur dit "des volcans éteints". C'est aussi la première fois en Afrique que des moyens géophysiques ont permis de prévoir une éruption, basée sur le grand nombre de séismes très peu profonds qui avaient été enregistrés à la station sismographique de Rumangabo, à 14 kms du centre éruptif.

2. MISSIONS D'EXPLORATION

Dans le cadre de la collaboration scientifique entreprise avec l'Institut Pasteur, de Paris, les recherches bactériologiques, commencées dans le Ruwenzori, seront étendues à quatre autres problèmes:

- 1° recherche sur l'existence de *Hystoplasma capsulatum*;
- 2° étude de l'anatomo-pathologie des lésions provoquées chez les animaux par les Fusiformes pathogènes;
- 3° rôle des bactéries dans la colonisation des laves récentes;
- 4° possibilités d'utilisation du Daman des roches comme matériel de laboratoire.

Au début de l'année 1958, plusieurs biologistes se trouveront au Parc National Albert et pourront contribuer à ces recherches: M. H. MOLLARET, M. et Mme J. de HEINZELIN de BRAUCOURT, M. A. FRIBOURG BLANC, M. J. VERSCHUREN et l'entomologiste-adjoint M. P. VANSCHUYT-BROECK.

On envisage d'aborder le domaine des états pathologiques de la faune sauvage, dont on ne connaît à peu près rien.

A l'occasion des prélèvements seront opérés sur des hippopotames morts d'une infection qualifiée généralement de charbon symptomatique.

M. le Docteur F. BOURLIERE, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, s'est rendu pendant deux mois au Parc National Albert où, en collaboration avec M. J. VERSCHUREN, Chargé de mission permanent de l'Institut, il a établi les premières bases de l'étude écologique des espèces les plus représentatives de la grande faune. Cette étude vise à la détermination du rôle des grands ongulés dans les diverses biocénoses, d'étudier la structure et la dynamique de leurs populations et d'observer, à long terme, leur évolution en fonction des variations d'un milieu qui se modifie sans cesse, même en l'absence de toute influence directe de l'Homme.

Le programme d'activité de M. J. VERSCHUREN comprend en outre l'étude éco-éthologique des petits rongeurs et insectivores, l'inventaire de la faune du Parc National de la Kagera, y compris son étude biologique et écologique, ainsi que toutes études qu'il jugerait utile d'entreprendre pour la connaissance de la faune ou qui lui seraient fixées par le Comité de Direction.

Il a été décidé de profiter d'une mission confiée par le Gouvernement à M. X. MISONNE, Assistant à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, en vue d'étudier les rongeurs dans l'Est du Congo Belge en relation avec la transmission de la peste, pour le charger d'étendre ses recherches aux Parcs Nationaux Albert et de la Kagera.

Le principe de l'établissement d'un laboratoire de haute montagne au Ruwenzori, destiné à effectuer des observations météorologiques, hydrologiques et glaciologiques, a été admis. Faute des crédits nécessaires ce projet n'a pu être réalisé.

L'installation, au Ruwenzori, à une altitude de 4.300 m., d'une station d'observation s'intégrant dans le réseau prévu par la Commission de l'Energie Atomique, en vue du contrôle de la contamination de l'atmosphère par les retombées radioactives, a été envisagée. La formation du personnel nécessaire et l'installation de l'instrumentation de mesure seront effectuées par M. R. BOULENGER, Chef du Département Physique du Centre d'Etude pour les Applications de l'Energie Nucléaire.

En collaboration avec M. DALLEMAGNE, Professeur en Pharmacodynamique à l'Université de Liège, M. G. TROUPIN, Docteur en Sciences botaniques, attaché temporaire à l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale, et M. J. HAEZAERT, Conservateur adjoint au Parc National de la Kagera, l'étude du poison utilisé par les Banyambo pour empoisonner leurs flèches a été entreprise.